

Beer Temple – Avis de la Commission de concertation attendu

Beer Temple – Avis de la Commission de concertation attendu ce
17/10



Mercredi dernier, 11 octobre, avait lieu la commission de concertation sur le projet de Beer Temple, rebaptisé « BeursBourse ». Une soixantaine de citoyens y assistaient, de nombreuses remarques ont été émises ou des questions, posées.

- Personne ne s'oppose à la restauration du bâtiment de la Bourse !

MAIS...

- L'affectation du lieu à un « Temple de la Bière » est très critiquée. Plusieurs intervenants déplorent que cette nouvelle affectation n'ait fait l'objet d'aucune consultation des citoyens.
- Personne ne s'oppose à l'ouverture du bâtiment au public !

MAIS...

- Plusieurs intervenants critiquent, au contraire, la privatisation du lieu, sous le couvert d'une ouverture (des portes) au public.

A la question du financement, soulevée à plusieurs reprises, aucun des membres de la commission ni gestionnaires du projet n'ont répondu.

Ce sont de simples citoyens qui, se basant sur d'anciens articles de presse, ont fourni les chiffres suivants :

Fonds publics :

- Fonds FEDER (Europe, destiné à promouvoir l'emploi) : 7,2 millions €
- VILLE : 5 millions € (ce n'est pas clair si elle apporte du cash ou si elle considère l'apport en nature de son bâtiment comme valant 5 millions €)
- Accord BELIRIS : 5 millions €
- REGION de Bruxelles-Capitale : 5 millions €

Total :

22,5 millions d'euros si les 5 millions de la Ville sont la valeur du bâtiment,

27,5 millions d'euros si les 5 millions de la Ville sont apportés en cash.

Apport du privé :

- Association des « Brasseurs Belges » : 5 millions €

Source :

<http://www.lalibre.be/regions/bruxelles/des-concepteurs-gantois-et-bruxellois-pour-convertir-la-bourse-en-un-temple-de-la-biere-559eb2273570e4598cd7f972>

Dans tous les cas de figure, **l'apport du public est largement prépondérant dans ce projet, au bénéfice de la trentaine de brasseurs** (*) qui sont parties prenantes au projet.

Par ailleurs, l'« **avis favorable** » de **CRMS (Commission Royale des Monuments et Sites)** en a surpris plus d'un, en dépit des réserves sur la pose du auvent (« geste architectural évanescent ») et sur l'éventrement du soubassement pour y pratiquer une entrée (justifiée, selon les auteurs du projet, par le flux attendu des visiteurs).

Quel que soit l'avis rendu ce mardi soir par la commission de concertation (probablement « favorable assorti de réserves »), la Platform Pentagone continue de suivre le dossier et tentera d'apporter des éclaircissements sur les nombreuses questions, notamment d'ordre juridique, restées sans réponse.

A suivre, donc...

La **pétition** a recueilli, à ce jour, plus de 6.000 signatures

(*) L'ASBL « **Belgian Brewers** » (N° d'entreprise 552.705.208) est constituée d'une trentaine de sociétés brassicoles parmi lesquelles on trouve notamment InBeV Belgium, Duvel Moortgat, Alken Maes, John Martin (importateur, Gordons'Beer) et des

brasseries de moindre calibre (Het Anker, Brasserie de Silly, Boon), situées pour la plupart en Flandres (21 brasseries), mais aussi en Wallonie (7 brasseries).

L'asbl ne compte aucune brasserie bruxelloise parmi ses membres.